

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 mai 2024

---

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 5155

présenté par

Mme Le Feur, Mme Tiegna, M. Haury, M. Zulesi, M. Pierre Cazeneuve, Mme Givernet,  
Mme Meynier-Millefert et Mme Panonacle

à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 15, après la seconde occurrence du mot :

« agriculture »,

insérer les mots :

« et de traiter en priorités les fragilités identifiées dans le rapport mentionné au IV, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent sous-amendement vient préciser la rédaction de compromis trouvée entre l'examen du texte en commission des Affaires économiques et son examen en séance publique, afin d'insister sur la nécessaire articulation entre l'agriculture et la transition écologique, à travers notamment l'anticipation des risques et des vulnérabilités liées aux crises environnementales, afin de déployer le nécessaire pour les atténuer et s'y adapter.